

XVII. LE PIC MAR

(Dendrocopos medius)



© LPO

1. Statuts réglementaires et listes rouges

Statuts réglementaires

Monde :	Convention de Washington :	-
Europe :	Directive Oiseaux :	Annexe 1
	Convention de Berne :	Annexe 2
	Convention de Bonn :	-
	CITES :	-
France :	Arrêté ministériel du 17 avril 1981 :	Article 1

Listes Rouges

Europe :	-
France :	A surveiller
Alsace :	Patrimoniale

2. Biologie

Migration : le Pic mar est sédentaire.

Répartition : en Europe, l'espèce est absente des îles britanniques, de Scandinavie et d'une bonne partie du pourtour méditerranéen. Les pays d'Europe centrale et orientale accueillent les plus grosses populations (HAGEMEIJER et BLAIR 1997, HEATH *et al.* 2000).

Habitat : son milieu de prédilection est une forêt de feuillus composée d'arbres âgés à écorces crevassées, offrant de nombreuses branches mortes. Les vieux chênes

et châtaigniers d'au moins 60 cm de diamètre sont de ce fait particulièrement recherchés.

Taille du territoire (exigences) : en Suisse, un couple qui occupe un territoire de 10 ha a besoin d'au moins 100 à 150 chênes âgés de 150 ans et plus. Les densités de plus de 20 gros chênes à l'hectare sont les plus favorables (GEROUDET, 1998).

Reproduction : le chant se fait entendre dès janvier ou février et jusqu'en mai. Le nid est habituellement creusé dans un tronc ou une branche partiellement pourri, à une hauteur généralement comprise entre 2 et 20 m. Les 4 à 7 œufs sont pondus le plus souvent en mai et couvés 11 à 12 jours. Les jeunes prennent leur envol de fin mai à début juillet, à l'âge de 20 ou 23 jours (GEROUDET, 1998).

Alimentation : il trouve sa nourriture, composée de divers insectes, dans les fissures des écorces épaisses, sur les branches et brindilles, et dans le feuillage.

3. Evolution et importance des effectifs

	Effectif (couples)	Tendance
Europe (hors Russie) :	59 000-140 000*	Stable ou diminution*
France :	5000-25 000**	Stable**
Alsace :	non connu	Stable ?

* : HEATH *et al.*, 2000

** : ROCAMORA & YEATMANN-BERTHELOT, 1999

4. Conservation

4.1. Etat de conservation actuel

Espèce assez commune, le Pic mar ne semble pas menacé actuellement. Il a été rangé en Alsace parmi les espèces « Patrimoniales », en raison de son appartenance à l'Annexe 1 de la « Directive Oiseaux » (ODONAT, 2003). Les densités sont toutefois tributaires de la gestion forestière (essences, type d'exploitation, vieillissement).

4.2. Facteurs défavorables à la conservation

Les coupes à blanc généralisées, le rajeunissement forestier ou la plantation d'essences non propices comme les résineux sont défavorables au maintien de l'espèce. A cela s'ajoutent les coupes et débardages printaniers qui sont susceptibles de perturber les oiseaux en pleine reproduction.

La perte d'habitat liée à la construction de routes, de zones industrielles, etc., contribue localement à faire régresser l'espèce.

4.3. Facteurs favorables à la conservation

Le Pic mar marque une attirance pour les vieilles chênaies. Son abondance dépend donc d'une gestion forestière appropriée. Une bonne densité d'arbres âgés est à conserver. Il en est de même des arbres morts ou présentant des branches dépérissantes. Les travaux forestiers sont à proscrire en période de reproduction.

5. Bibliographie

- DRONNEAU C., 1995.- *Etude de la densité des oiseaux nicheurs forestiers des réserves naturelles d'Erstein et d'Offendorf*. Conservatoire des Sites Alsaciens, Réserves Naturelles Rhénanes. Rapport non paginé.
- GEROUDET P., 1998.- *Les passereaux d'Europe. Tome 1. Des Coucous aux Merles*. Delachaux et Niestlé, Neuchâtel : 405 p.
- HAGEMEIJER W.J.M., BLAIR M.J., 1997.- *The EBCC Atlas of European Breeding Birds. Their distribution and abundance*. Poyser, Londres : 903 p.
- HEATH M., BORGGREVE C., PEET N., 2000.- *European bird populations. Estimates and trends*. BirdLife International, European Bird Census Council : 160 p.
- LPO Alsace, 1997.- *Suivi de l'avifaune forestière de la réserve naturelle de l'Ill*Wald à Sélestat*. Ville de Sélestat, 35 p.+ annexes.
- LPO Alsace, 1998.- *Suivi de l'avifaune forestière de la réserve naturelle de l'Ill*Wald à Sélestat. Printemps 1998 (2^{ème} année)*. Ville de Sélestat, 25 p.+ annexes.
- LPO Alsace, 2000.- *Inventaire de l'avifaune de la réserve naturelle du Rohrschollen à Strasbourg*. Ville de Strasbourg, 51 p.+ annexes.
- LPO Alsace, 2002.- *Action C2bis du life bande rhénane : restauration du massif alluvial d'Offendorf. Inventaire de l'avifaune*. Commune d'Offendorf, 54 p.+ annexes.
- LPO Alsace, 2003.- *Action C6 du life bande rhénane : restauration du massif alluvial de l'île de Rhinau. Etude avifaune*. Commune de Rhinau, 37 p.+ annexes.
- LUTSCH C., MULLER Y., 1988.- Les avifaunes nicheuses de trois formations forestières âgées d'Alsace. Observations sur les peuplements de Pics mar et épeiches (*Dendrocopos medius L.* et *D. major L.*). *Ciconia* 12 (1) : 19-46.
- ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D., 1999.- *Oiseaux menacés et à surveiller en France*. Société d'Etudes Ornithologiques de France, Ligue pour la Protection des Oiseaux : 598 p.
- ODONAT (Coord.), 2003 - *Les listes rouges de la nature menacée en Alsace*. Collection Conservation, Strasbourg, 479 p.